

Il faut prévenir une nouvelle guerre au Proche-Orient !

"Israël et le Hamas sont à deux doigts d'une nouvelle guerre", alerte l'envoyé des Nations Unies pour le Proche-Orient, Tor Wennesland, qui en informera le Conseil de Sécurité aujourd'hui. déi Lénk fait appel au gouvernement du Luxembourg pour intervenir auprès de l'Union Européenne, du Conseil de Sécurité des Nations Unies et pour agir au sein de l'UE afin de demander une transmission des contentieux vers la Cour Internationale de Justice et de prévenir une escalade.

Depuis plusieurs jours, Israël et le Hamas échangent attaques et contre-attaques, faisant des mort.e.s et blessé.e.s des deux côtes. Après une intervention armée de la police israélienne sur le terrain de la Mosquée Al-Aqsa, le troisième lieu le plus saint de l'Islam, le Hamas avait posé un ultimatum réclamant l'évacuation du site et du quartier Cheikh Jarrah par les forces armées, ainsi qu'une libération des prisonniers faits lors de l'intervention de la police. Un ultimatum qu'Israël a laissé échoir sans réaction lundi soir. Mais les causes du conflit actuel sont multiples et plus profondes.

En plein Ramadan, alors que les Palestiniens souffrent des restrictions religieuses leur imposées sous couverture de la pandémie du Covid-19 – et qui s'ajoutent encore aux restrictions sanitaires déjà en place – la police avait autorisé une parade ultra-nationaliste israélienne à travers Jérusalem-Est. Fêtant l'occupation du quartier par Israël en 1967, cette parade qui tourne souvent à la violence, était prévue pour le même jour où était annoncé un verdict d'un tribunal israélien concernant la dépossession et l'expulsion forcée de Palestiniens de leurs maisons dans la vieille ville de Jérusalem. Depuis, le verdict a été reporté et la route prévue pour la parade changée. Mais les dépossession forcées de Palestiniens se poursuit depuis plus de cinquante ans, alors qu'elles constituent de « potentiels crimes de guerre », selon Rupert Colville, porte-parole de du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies, qui a récemment appelé Israël à arrêter cette pratique.

Tout cela passe par le cuiseur vapeur d'une situation politique acharnée tant du côté palestinien, où les premières élections prévues depuis 2006 viennent d'être reportées, que du côté israélien où la quatrième élection dans deux ans a créé une impasse qui risque de mettre fin au long règne du premier ministre Benyamin Netanyahu.

Face à cette situation où les acteurs politiques impliqués ont un intérêt personnel à tisser les flammes d'un conflit historique rendu plus aigu encore par la pandémie, il faut assurer un arbitrage externe par la justice et non pas par les armes. Afin d'éviter des morts civils de toutes parts, l'État d'Israël doit cesser les expulsions et l'occupation illégales des territoires palestiniens, ceci dans le respect du droit international fixé dans les résolutions des Nations Unies. Le Luxembourg doit agir auprès des institutions internationales dans cette perspective d'une paix sur base des valeurs du droit international et des procédures pacifiques établies afin d'éviter dans l'urgence un conflit sanglant et permettre au long terme une paix juste au Proche-Orient.